fice, à servir le Diacre, à laver les pales et les corporaux, et à offrir au Diacre le calice et la patène pour la célébration de la messe. Les offrandes des fidèles qui sont offertes sur l'autel, sont appelées pains de propositions ; il ne faut en mettre sur l'autel que ce qui est nécessaire pour le peuple, de peur que le reste ne se corrompe. Les pales qui couvrent l'autel doivent être lavées dans un vase, et les corporaux dans un autre. L'eau qui a servi à cet usage ne doit pas être employée pour laver d'autre linge : on doit la verser dans le baptistère. Appliquez-vous donc à remplir ces fonctions visibles avec tout le soin et toute la vigilance dont vous serez capables, et à accomplir par vos exemples, ce qu'elles représentent. L'autel de la sainte Eglise est Jésus-Christ, suivant saint Jean qui, dans son Apocalypse, dit avoir vu un autel d'or placé devant le trône de Dieu. C'est en lui et par lui que les oblations des fidèles sont consacrées à Dieu le Père. Les linges sacrés de cet autel sont les membres de Jésus-Christ, c'est-à-dire les fidèles, dont le Seigneur se revêt comme d'un vêtement précieux, suivant la parole du Psalmiste : *Le Seigneur est entré dans son règne, il s'est revêtu de sa gloire.* Saint Jean vit aussi, dans l'Apocalypse, le Fils de l'homme ceint d'une ceinture d'or, c'est-à-dire entouré de la multitude des saints. Si donc, par suite de la fragilité humaine, quelque souillure a terni la pureté de leur âme, c'est à vous à leur présenter l'eau de la céleste doctrine, qui les purifiera et les rendra dignes d'orner de nouveau l'autel du Fils de Dieu et de participer au divin sacrifice. Soyez donc tels qu'il convient à de dignes ministres du divin sacrifice et de l'Eglise de Dieu, c'est-à-dire du corps de Jésus-Christ, établis et fondés dans la foi véritable et catholique ; car, comme le dit l'Apôtre, *tout ce qui n'est pas de la foi est péché*, est schismatique, est hors de l'unité de l'Eglise. C'est pourquoi, si jusqu'à ce jour, vous n'avez pas été empressés à vous rendre à l'Eglise, désormais faites-vous remarquer par votre exactitude ; si, jusqu'à ce jour vous avez été adonnés à l'oisiveté, devenez vigilants ; que la sobriété succède en vous à l'intempérance, la chasteté à l'incontinence; Que Notre-Seigneur daigne vous accorder ces grâces, lui qui, étant Dieu, vit et règne dans les siècles des siècles.

R. Ainsi soit-il.

Le Pontife présente à chaque Sous-Diacre (qui le touche de la main droite) un calice vide surmonté de sa patène, en disant :

VOYEZ quel ministère vous est confié ; c'est pourquoi je vous avertis de vous conduire de telle sorte que vous puissiez plaire à Dieu.	VIDETE cujus ministerium vobis traditur ; ideo vos admoneo ut ita vos exhibeatis, ut Deo placere possitis.